



**URBANISME**

- UA Limite et nom de zone
- Emplacements réservés
  - Voie
  - Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logements sociaux
- Prescriptions d'implantation
  - Marge de recul particulière
- Commerce et artisanat
  - Linéaire de préservation de la diversité commerciale
- Autres prescriptions
  - OAP Orientation d'aménagement et de programmation
  - Règles de stationnement (proxi-mité d'un transport en commun en site propre)
  - Bâtiment susceptible de changer de destination et être affecté dans le règlement d'usage
  - Règles architecturales particulières
  - Secteur à programme de logements sociaux en zone U et AU

**PATRIMOINE PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ**

- Ensembles paysagers et bâtis à protéger
- Espace boisé classé
- Éléments paysagers à protéger
- Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
- Trame verte - corridors écologiques
- Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame bleue - corridors écologiques
- ex-ZPMAP
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Sites classés ou inscrits
- Site patrimonial remarquable modifié (SPR)

**RISQUES**

- Prescriptions liées au risque inondation
  - Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
  - Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation
- Prescriptions liées au risque incendie de forêt
  - Zone d'Aléa fort feu de forêt
  - Zone de contact entre les zones d'urbanisation bâties denses et espaces boisés, matérialisant les risques de la prévention du risque incendie de forêt
- Prescriptions liées au bruit
  - Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'Aérodrome de Dax-Seyresse
- Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
  - Zone de risque d'affaissement et d'éboulement
- Prescriptions liées au risque pyrotechnique
  - Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
  - Zone de risque pyrotechnique - Z3
  - Zone de risque pyrotechnique - Z4
  - Zone de risque pyrotechnique - Z5
- Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses
  - Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

**DIVERS**

- Périmètre de surris à statuer (niveau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fond cadastral utilisé est celui fourni par le DGSP et n'affecte pas une portion continue géographique intercommunale. Des changements entre communes peuvent donc apparaître. Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)



# PLUI-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
valant Programme Local de l'Habitat

## 3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Gourbera Planche Est

Échelle 1/5 000 (CGRP P-CO 2022)

PLUI-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021  
Mise à jour des annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021  
Modification simplifiée n°2 approuvée le 17 décembre 2022

Nu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021  
Annexé n°AR006-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du PLUI-H du Grand Dax  
Nu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2022

Le Président,  
M Julien DUBOIS



Sources : Cadastre DGFip 2025  
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Décembre 2022

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Création d'une aire de dépôt de bois	Commune